

# Le scandale de l'invisibilité: faire en sorte que chaque Africain compte

Addis Abeba, le 21 mai 2013 (CEA)- Alors que l'Afrique célèbre les 50 ans de la création de l'Organisation de l'unité africaine, devenue l'Union africaine, un partenariat entre l'Union africaine, la Banque africaine de développement, la Commission économique pour l'Afrique et les institutions des Nations Unies exhorte les chefs d'État et de gouvernement africains à se pencher, en tant que priorité politique, sur l'efficacité des systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et des statistiques vitales.

Avec une démographie en hausse, plus d'un milliard de personnes en Afrique dont 60 pour cent ont moins de 18 ans, des systèmes permettant de s'assurer que chacun est recensé et qu'il existe des statistiques vitales liées aux naissances et aux décès, constituent un investissement indispensable pour l'avenir. Actuellement, seulement 44 pour cent des enfants de moins de cinq ans en Afrique sont recensés alors que des millions d'autres ne sont pas protégés par des documents d'identité légaux.

« Il ne faut pas oublier que l'intégration de l'Afrique ne concerne pas seulement l'intégration politique et économique. La libre circulation des personnes est toute aussi importante et cruciale pour notre intégration. Il ne peut y avoir de gestion efficace si nous ne savons pas qui sont nos citoyens », a déclaré Mme Nkosazana Dlamini-Zuma, Présidente de la Commission de l'Union africaine.

« Je suis certaine que vous n'avez pas besoin de convaincre de l'importance de statistiques vitales générées par des systèmes d'enregistrement des faits d'état civil. Nous devrions nous lancer dans une campagne sérieuse à l'échelle du continent pour sensibiliser nos citoyens et leur faire prendre conscience de cette nécessité, de sorte qu'en collaborant avec les gouvernements, nous puissions améliorer l'harmonisation des faits d'état civil et des statistiques vitales », a-t-elle ajouté.

Depuis de nombreuses années, les pays sont aux prises avec des systèmes de statistiques inefficaces qui rendent difficile de collecter des informations en temps réel sur les populations. L'avènement des nouvelles technologies, en particulier la couverture étendue des téléphones cellulaires, couplé à une meilleure intégration entre les différents départements gouvernementaux, a conduit à de nouvelles possibilités d'accélérer les progrès.

«Pour que ce continent exploite pleinement son potentiel, il faut que chaque pays investissent dans des systèmes concrets de collecte de données qui gardent une trace des statistiques vitales pour faire en sorte que tous les citoyens aient une identité légale garantie et protégée, mais également pour tenir compte des tendances démographiques et aider à fournir des données sur une base continue afin de planifier un avenir meilleur aux enfants», a déclaré Carlos Lopes, Secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Afrique.

Alors que l'Union africaine cherche une plus grande intégration économique et sociale, des systèmes d'enregistrement modernes qui fournissent des preuves d'une identité légale et des documents juridiques, seront une contribution précieuse pour faciliter la circulation des personnes, l'ouverture du commerce transfrontalier et le transfert de compétences et de connaissances entre les nations.

Beaucoup de gens, surtout les personnes très pauvres et très marginalisées, sont souvent empêchés d'acquiescer un certificat de naissance en raison des distances, du coût et des obstacles administratifs.

«Le bien-être futur d'un enfant commence avec son identité juridique. Ce droit est inscrit dans la Convention relative aux droits de l'enfant et dans la Charte africaine des droits et du bien-être de l'enfant », a déclaré M. Martin Mogwanja, Directeur exécutif adjoint de l'UNICEF. « L'enregistrement d'un enfant à la naissance jette les bases de son avenir en tant que citoyen. C'est un élément indispensable pour être sûr qu'il ait accès aux services minimums et puisse être protégé pendant son enfance ».

Déjà, de nombreux pays intègrent actuellement des services de santé pour s'assurer qu'il existe un mécanisme centralisé pour recenser les naissances, les décès et les maladies. Beaucoup de centres de santé sont maintenant des sites où l'état civil peut recueillir des informations et ainsi épargner aux familles du temps et des efforts pour utiliser leurs services.

Même si des efforts sont déployés pour amener les pays à évaluer le coût de leurs projets, davantage de ressources sont nécessaires pour faire en sorte que les systèmes administratifs soient renforcés dans les pays, compte tenu en particulier de la croissance démographique, et qu'il soit possible de faire coïncider la demande et le grand nombre de personnes qui ont besoin de services.

Le Programme africain d'amélioration accélérée d'enregistrement des faits d'état civil et d'établissement de statistiques, lancé conjointement en 2010 par l'Union africaine, la CEA, la BAD et d'autres partenaires des Nations Unies comme l'UNICEF, le FNUAP, le HCR, l'OMS et le Réseau de métrologie sanitaire (HMN), ont pour objectif de travailler avec les gouvernements pour mettre en place des systèmes CRVS entièrement fonctionnels et complets grâce à une approche plus pragmatique qui repose sur de solides dispositions législatives, des opérations efficaces et des systèmes de gestion au sein de la structure administrative et politique donnée du pays.

**NOTE AUX RÉDACTEURS:** Dans le cadre des célébrations commémorant le cinquantième anniversaire de l'Organisation de l'unité /Union africaine, un Groupe de haut niveau sur l'enregistrement des faits civils et des statistiques vitales qui a pour nom *LE SCANDALE DE L'INVISIBILITE EN AFRIQUE*, aura lieu le mardi 21 mai 2013 de 15heurs à 17heures dans le nouveau centre de conférence de l'Union africaine à Addis-Abeba (Éthiopie). Le groupe sera animé par UduakAmimo, un éminent journaliste africain éminent ayant une grande expérience du reportage sur le continent. Un enregistrement audio de qualité sera mis à la disposition des médias partenaires par Channel Radio Africa, qui fait partie de South African Broadcasting Corporation. La réunion du groupe sera également retransmise en direct et diffusée sur le web par la Commission de l'union africaine, et couverte par les médias audio-visuels.

**Pour obtenir davantage de renseignements, veuillez contacter:**

Esther Azaa Tankou, Direction de l'information et de la communication, Commission de l'Union africaine, Addis-Abeba (Éthiopie), téléphone: +251-11-551-4555, cellulaire: +251-911-361-185, courriel : yamboue @ africa-union.org.

Mercy Wambui, Unité des communications extérieurs et des relations avec les médias, Commission économique pour l'Afrique, Addis-Abeba (Éthiopie), cellulaire: +251-921-014-767, courriel: [mwambui@uneca.org](mailto:mwambui@uneca.org) [1]

Anthony Mwangi, Directeur des relations publiques, Bureau de liaison de l'UNICEF auprès de l'UA et de la CEA, téléphone: +251-11-518-4223, cellulaire: +251-911-513-058, courriel: [amwangi@unicef.org](mailto:amwangi@unicef.org) [2]

Shantha Bloemen, Chef de la communication, Unité Service Afrique de l'UNICEF, cellulaire: +27 (0) 79 495 5938, courriel: [sbloemen@unicef.org](mailto:sbloemen@unicef.org) [3]

---

**Source URL:** <http://www.uneca.org/fr/media-centre/stories/le-scandale-de-linvisibilite-faire-en-sorter-que-chaque-africain-compte>

**Links:**

- [1] <http://www.uneca.org/fr/contact/mwambui/uneca/org>  
[2] <http://www.uneca.org/fr/contact/amwangi/unicef/org>  
[3] <http://www.uneca.org/fr/contact/sbloemen/unicef/org>